



ANNONCE D'EMPLOI : RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE A TEMPS COMPLET

Cadre d'emploi : Animateur
CONTRACTUEL OU TITULAIRE A TEMPS COMPLET
A partir du 28 août 2017

COLLECTIVITE : COMMUNE DE FAY-AUX-LOGES

Responsable des accueils périscolaires et extrascolaires

<p>Affectation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service de rattachement : service famille jeunesse - Durée hebdomadaire de travail : - Annualisation /temps complet 	<p>Catégorie : B Filière : Animation Cadre d'emplois : Animateur territorial Grade : Animateur, Nouvel Espace Statutaire 1 Rémunération : statutaire</p>
<p>Positionnement hiérarchique du poste</p> <pre style="text-align: center;"> graph TD MAIRE[MAIRE] --- DGS[DGS] DGS --- DFJ[Directrice famille jeunesse] DFJ --- RPE[Responsable périscolaire et extrascolaire] </pre>	
<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité d'encadrement : oui - Travail en équipe : oui 	<p>Nombre d'agents encadrés : entre 7 et 10 selon effectifs enfants</p>
<p>Période d'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueils périscolaires : matin, soir, mercredis, TOTEM, pause méridienne - Accueils extrascolaires : petites vacances/ vacances été - Horaires : selon la structure 	
<p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire et proposer le projet pédagogique concernant l'accueil de mineurs en conformité avec les orientations de la collectivité et de la réglementation - Organiser et coordonner la mise en place des activités - Encadrer une équipe à effectif variable 	
<p>Principales activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à la définition des orientations stratégiques de l'accueil périscolaire et extrascolaire 	

- Conception et animation de projets d'activités de loisirs
- Contrôle de l'application des règles d'hygiène et de sécurité
- Développement des partenariats pour les activités
- Animation de la relation avec les familles
- Gestion administrative et budgétaire
- Gestion de l'équipement
- Animation et pilotage des équipes

Diplôme requis

Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et sportive avec spécialité loisirs tous publics, validé ou à défaut en fin de parcours (BPJEPS) ou tout diplôme, titre, certificat de qualification figurant dans l'arrêté du 9 février 2007 modifié.

Compétences requises :

- Faculté d'adaptation, d'organisation, de gestion du temps
- Connaissance des réseaux partenaires, de la réglementation DDCS
- Connaissances de la collectivité, des prestataires de services ou de loisirs
- Capacité de gestion administrative et financière
- Qualités relationnelles
- Aptitude à encadrer et fédérer une équipe
- Respect du devoir de réserve, diplomatie et discrétion
- Maîtrise de l'outil informatique (word, excel, outlook, internet)
- Maîtrise de la conduite de projet
- Connaissance du public enfant et de l'environnement de l'accueil

Particularités du poste ou contraintes spécifiques

- Risque infectieux ou parasitaire (gastro, varicelle, poux...)
- Déplacements fréquents sur le territoire avec du travail administratif
- Rythmes de travail et pics d'activités liés aux périodes périscolaires
- Gestion du stress et des tensions
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service

Candidature (lettre de motivation et CV) à envoyer avant le 31 mai 2017

(Cachet de la poste faisant foi) à :

Monsieur le Maire,
Mairie de Fay-aux-Loges
48 rue Abbé Georges Thomas
45 450 FAY-AUX-LOGES

ou à

dgs@mairie-fayauxloges.fr